

L'attractivité du Trièves n'est plus à démontrer. Pour autant, les élus de la CCT souhaitent la renforcer avec la mise en place de plusieurs dispositifs imaginés pour accélérer le développement économique du territoire.

Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté de communes du Trièves, Maire d'Avignonnet

Certaines choses font tellement partie de notre quotidien que nous avons tendance à oublier qu'elles ne vont pas de soi, jusqu'au jour où elles disparaissent ou fonctionnent moins bien. Il est ainsi des services publics, ces biens précieux qui participent tous les jours à notre vie, la facilitent, et permettent d'organiser et de structurer un territoire tout en développant sa vitalité.

Ecoles, petite enfance, jeunesse, famille, vie sociale, aménagement de l'espace, développement notamment économique du territoire, tourisme, environnement, culture... la réponse à ceux qui s'interrogent sur l'action des collectivités locales et l'utilisation de leurs impôts se trouve dans l'exercice quotidien de ces compétences.

C'est l'objet de ce numéro que de mettre un coup de projecteur sur ces actions qui fonctionnent sans tapage mais avec efficacité grâce au professionnalisme et aux compétences des acteurs qui les mettent en œuvre, qu'ils soient salariés, élus ou associatifs.

En raison du désengagement de l'Etat et du transfert de nombreuses charges supplémentaires sans compensation, il est devenu urgent de travailler pour trouver des solutions qui permettront de préserver ces services. Au delà des divergences d'opinion, c'est à une nouvelle organisation que les élus de votre territoire vont devoir travailler. Ils devront prendre en compte non seulement la nécessaire solidarité entre communes plus ou moins aisées mais également l'équité entre habitants dans la prise en charge de ces compétences (voir page 3).

Le Trièves est la plus petite des intercommunalités de l'Isère. Si nous voulons garder la maîtrise de notre destin et ne pas être dissous dans une métropole grenobloise tentaculaire, nous devons, plus que d'autres, être innovants et rassemblés afin de permettre à notre territoire de construire son avenir et à ses habitants de bénéficier des services qui sont nécessaires.

Développement économique

Un sacré coup de pouce à l'esprit d'entreprise

Entrepreneur dynamique et performant, Eric Deconinck a proposé la création d'un fonds d'aide de 200 000 euros dont l'autorité morale est confiée à la CCT et la gestion, au Réseau Entreprendre Isère. Son objectif est l'accompagnement et le soutien financier des créateurs d'entreprises, ou repreneurs qui s'installent en Trièves. Explications.

Au delà de votre attachement personnel au Trièves, quels sont pour vous les atouts du territoire en matière de dynamisme économique ?

Le livre « *Monestier de Clermont terre d'entrepreneurs* » raconte de belles histoires d'entrepreneurs du siècle passé qui se veulent inspirantes pour le futur de notre territoire. Les points de force pour faire émerger un nouveau dynamisme économique local existent dans les métiers traditionnels comme dans les nouveaux métiers.

Il y a entre Trièves, lac du Monteynard et Vercors un site environnemental d'exception, il y a des mentalités fortes propres aux populations de montagne et sans démagogie il y a à droite comme à gauche une vraie volonté et capacité politique de proposer des emplois marchands. Pour ne pas devenir la banlieue de Grenoble, l'enjeu c'est de convaincre des entrepreneurs de s'installer sur notre territoire plutôt qu'ailleurs en Isère. C'est exactement la mission que nous nous sommes fixés entre la Communauté de communes, Isère Entreprendre et ma famille.

Votre implication financière montre votre envie de faire bouger les choses. Selon vous, quels sont les principaux freins qui rendent parfois difficile l'entrepreneuriat ?

Bien sûr, il faut exalter les forces de notre territoire mais il faut également corriger les faiblesses. Si on parle métiers de nouvelles technologies il faut que l'infrastructure des réseaux suive. Si on parle tourisme il faut penser hébergement, convivialité, valorisation patrimoine et lieux de vie. Si on pense artisans et il y en a beaucoup de grande qualité, il faut les aider à jouer les synergies entre eux et prendre le risque de recruter des apprentis. L'esprit du fonds Demunich n'est pas celui de la subvention mais de l'aide à l'investissement moteur et porteur pour développer une activité rentable.

Au-delà du développement économique vous intéressez-vous au développement culturel de notre région ?

Développements économique et culturel non seulement ne s'opposent pas mais se

complément ne serait-ce que dans le secteur touristique. J'ajouterais même que l'envie de m'investir dans cette terre natale où chaque année je passe mes vacances a été en partie motivée par la qualité des personnes que j'ai rencontrées dans l'association « *Gresse en Vercors histoire et patrimoine* » dont je suis membre actif. Nous avons à titre d'exemple décidé d'organiser cet été une exposition sur le thème « *Entre Trièves et Vercors 150 de peinture* » où seront mis en scène les grands peintres qui ont reproduit nos montagnes et nos campagnes.

Avec ma famille, mon souhait est de faire vivre l'attachement de mes grands-

parents et parents à ce territoire entre Trièves et Vercors et de participer à son rayonnement économique et culturel... car il le vaut bien ! ♦



Eric Deconinck a travaillé 10 ans chez Sommer Allibert en qualité de DG d'Allibert Habitat, 10 ans chez l'Oréal en étant successivement DG de Garnier puis DG de Lancôme et a fondé et développé la société Marketing&Business pendant 14 ans. Il est aujourd'hui Président de Demunich, holding familiale dont le principal actif est une participation au sein du groupe Tarkett (un des leaders mondiaux du secteur des revêtements de sol).

Développement économique

Mobiliser, toujours et encore, des financements venus d'ailleurs

La Région a retenu le Trièves comme structure porteuse pour gérer aux côtés de deux communautés de communes voisines (Matheysine/Pays de Corps/Vallées du Valbonnais et Oisans) un important fonds européen.

En matière de développement économique, la conviction de Gérard Dangles, vice-président de la Communauté de communes en charge de l'économie et de l'agriculture est claire : « *pour qu'un territoire puisse évoluer et offrir à ses habitants de bonnes conditions de vie au quotidien, il faut lui donner toutes les chances pour que son tissu économique (et les emplois qu'il génère) soit le plus dynamique possible. Nos efforts doivent naturellement se tourner vers l'extérieur comme nous l'avons fait avec la reconnaissance du Trièves en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (voir page 4)* ». Aujourd'hui, après des mois d'un important travail de montage de dossier et de prospective, le Trièves se voit aidé pour mettre en œuvre d'ici 2020 des actions dans le cadre du dispositif européen LEADER. Ce nouveau programme fait suite au précédent conduit entre 2007 et 2013 avec le Vercors qui en assurait alors le pilotage. LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Il est porté par un Groupe d'action locale (GAL) qui assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets retenus

mais aussi l'animation et l'évaluation du programme. Il dispose d'une enveloppe de 1 800 000 € pour concrétiser sur les communes de son territoire, des actions susceptibles d'accroître l'activité économique. « *Le Trièves porte le projet et j'assume désormais la présidence du GAL* » explique Gérard Dangles, « *cet organe décisionnel est composé de 27 membres avec 50% de représentants du secteur privé (chef d'entreprise, commerçants, travailleurs indépendants) dont l'expérience de terrain est essentielle et 50% de représentants du secteur public. En son sein, chaque territoire est représenté à part égale, il s'agit d'une mutualisation de moyens, d'une collaboration qui doit servir les intérêts de tous. Nous souhaitons que cette aide financière qui arrive sur nos territoires serve l'innovation et qu'elle vienne participer à la réalisation concrète de projets portés par les créateurs ou repreneurs d'entreprise* ». L'heure est à la finalisation de nombreuses fiches actions qui visent à favoriser par exemple le développement du télé-travail et des espaces partagés, la transition énergétique, l'agriculture, l'exploitation de la forêt, le tourisme et le commerce. Le service économie de la CCT se tient à la disposition des entrepreneurs pour les premiers renseignements et l'orientation vers les techniciens gestionnaires du fonds ♦



Le fonds Demunich > 200 000 euros pour l'accompagnement financier des entreprises par l'intermédiaire d'un prêt à taux 0 sans garantie personnelle.

Fort de son expérience de 2500 emplois créés en 15 ans, le Réseau Entreprendre Isère est chargé d'étudier la faisabilité des projets, d'aider à les structurer en conseillant gratuitement les futurs entrepreneurs.

en
bref

Zones d'activités

► Repérage

La Communauté de communes du Trièves qui gère deux zones d'activités intercommunales, les Carlaïres à Monestier de Clermont et la Croizette à Clelles, vient d'installer sur chacune d'entre elles des panneaux signalétiques pour faciliter le repérage des entreprises. Une manière d'informer correctement tout en renforçant l'identité du territoire. Cette réalisation a reçu le concours financier de la Région Rhône-Alpes via le CDDRA Alpes Sud-Isère.



Accueil et conseil

► Un service économie au cœur des dispositifs

Dans leurs locaux de Clelles, les agents de la CCT proposent au quotidien un guichet unique pour toutes les questions liées au développement économique. Ils se tiennent à la disposition des porteurs de projets, entrepreneurs en quête d'informations, de financements etc. Ils conseillent et orientent vers les dispositifs les mieux adaptés aux besoins de chacun.

Pratique >

CCT - Développement économique
tél. : 04 76 34 49 14

Bilan 2015

Fortement impactée par les décisions de l'Etat (baisse des dotations afin de faire participer les collectivités à l'effort de redressement des comptes publics, mise en place de la réforme des rythmes scolaires...), la CCT est parvenue malgré tout à boucler l'exercice à l'équilibre. Un résultat obtenu à partir de décisions difficiles mais incontournables : hausse de la fiscalité (+1% sur la taxe d'habitation), suppression de certains services ou financements (fermeture de deux antennes de l'office de tourisme, sorties piscine et ski pour les écoles...), efforts constants des services pour amoindrir les dépenses au quotidien, maîtrise des charges de personnel... Au niveau des investissements, l'important chantier du bâtiment des Aires à Mens a mobilisé une grande partie des lignes affectées (voir page 9).

Chiffres complets consultables au siège de la CCT et sur www.cc-trieves.fr

Prévisionnel 2016

Lors du Débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au mois de janvier, le président de la CCT, Jérôme Fauconnier et Victor Vecchiato vice-président aux finances, affirmaient : « *nous souhaitons que le budget 2016 soit le dernier d'un modèle qu'il est impératif de revoir car les ressources régulières sur lesquelles nous pouvions compter jusque-là se font désormais rares. Il nous faut bâtir l'avenir en réinterrogeant, avec les communes, l'étendue de nos compétences et la manière dont, ensemble, nous pourrions les financer* ». Pour l'heure, le budget 2016, voté le 4 avril, affiche un déficit prévisionnel de 56 638 euros malgré des efforts soutenus sur les dépenses générales, une baisse des subventions aux associations et une dernière augmentation (voir ci-dessous) de la fiscalité. Côté investissements : des travaux sur les bâtiments pour 163 000 euros (en partie financés par les fonds TEPOS), la participation au déploiement du Très Haut débit (120 000 euros) et concernant les écoles (hors emprunt pour le futur groupe scolaire de Monestier de Clermont), 100 000 euros environ pour l'extension du self du collège de Monestier qui accueille les enfants des primaires, des travaux à l'école de St-Maurice et des achats divers.

Chiffres et délibérations consultables au siège de la CCT et sur www.cc-trieves.fr

Evolutions à l'horizon 2020

Le 3 mars dernier, après plusieurs semaines de travail, le cabinet Stratorial spécialiste reconnu dans le domaine des collectivités territoriales, a présenté aux élus du Trièves (conseillers communautaires et municipaux), la prospective financière de la CCT pour les 4 prochaines années du mandat. D'une manière libre et très pédagogique, l'intervenant a dressé le constat suivant : « *notre collectivité n'est pas en crise mais elle traverse comme beaucoup de structures similaires une période de transition sans précédent voulue depuis des années par les différents gouvernements quelle que soit leur sensibilité politique. Un choix qui donne aux Régions et à l'Intercommunalité la mission de conduire la majeure partie des politiques locales (y compris celles assumées jusque-là par l'Etat) tout en leur diminuant certaines ressources. La CCT rencontre donc un problème structurel : maintenir l'équilibre de son budget de fonctionnement qui correspond au financement des nombreux services et dégager une épargne suffisante pour investir dans des projets structurants du territoire comme l'agrandissement du groupe scolaire de Monestier de Clermont, par exemple. Pour cela, son besoin supplémentaire de financement à l'horizon 2020 se monte à 1 million d'euros* ».

Pour y parvenir, plusieurs pistes, qui vont continuer de faire l'objet d'une réflexion partagée notamment avec les communes, sont

envisagées :

- Utiliser une dernière fois en 2016 le levier fiscal (+ 140 000 euros)
- Harmoniser la politique fiscale sur le territoire (+ 50 000 euros)
- Faire contribuer les communes qui ont transféré leurs écoles à la hauteur du coût réel de la compétence (+ 230 000 euros)
- Faire participer les communes au financement de la CCT de façon progressive et équitable sur la base de critères : centralité, population, indice de richesse etc... (+ 630 000 euros).

Ces pistes feront l'objet de réunions ouvertes à tous les élus du Trièves

Pour Jérôme Fauconnier, l'enjeu est majeur : « *les communes sont peu à peu déchargées des missions qui autrefois étaient les leurs. Pour autant, cet échelon essentiel de proximité avec les habitants doit être maintenu et c'est donc avec les communes que nous devons trouver des solutions de financement et proposer une gouvernance qui les associe mieux encore aux décisions. Le travail que nous menons actuellement doit être solidaire. Solidaire des habitants des 28 communes et solidaire d'une volonté forte de conserver le Trièves comme un territoire maître de ses choix et de son avenir* » ♦



Rappel >

Créée en 2012, la Communauté de communes du Trièves a pour mission de mettre en œuvre, en lieu et place des communes, les services publics que ces dernières ne peuvent assumer seules. Le champs d'action est vaste : vie scolaire, gestion des déchets, développement économique et aménagement du territoire, enfance-jeunesse, gestion de l'eau, culture, tourisme etc... Les citoyens participent au financement de ces politiques publiques via la fiscalité locale et le paiement des factures d'eau et de la redevance pour le traitement des déchets. Le rapport annuel d'activités permet à tous de bien appréhender l'ensemble des tâches conduites par la CCT. Il est consultable sur son site internet à la rubrique Publications.

en
bref

Information

► La volonté d'expliquer

Dans un souci de transparence et de pédagogie, la CCT diffusera d'ici le mois de juin, un Journal du Trièves n°9 « spécial compétences et perspectives financières ». Auparavant, comme cela s'est fait pour la réforme conduite au niveau des déchets, les 300 élus du Trièves recevront un document d'explications nécessaires aux débats qui ne manqueront pas d'avoir lieu au sein des 28 conseils municipaux

Croissance verte, des débuts plus que prometteurs

Depuis deux ans, le Trièves bénéficie du label national « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » avec à la clé 500 000 euros de subventions du Ministère de l'écologie séduit par les initiatives locales de la CCT. Point sur les actions en cours et à venir.

1^{ère} tranche

2015/16

625 000 €

Financement CCT/Région > 125 000 €
Aide de l'Etat > 500 000 €



210 000 €

Rénovation thermique des logements.



Un JT spécial rénovation a été diffusé à l'automne, il est en ligne sur le site de la CCT



345 000 €

Rénovation thermique des bâtiments publics

Présentée comme une priorité au vu des importantes dépenses d'énergie auxquelles sont confrontés les Triévois, cette action rencontre un vif succès. Elle permet à ceux qui souhaitent rénover leur logement pour améliorer ses performances énergétiques de bénéficier d'un diagnostic quasiment gratuit et d'obtenir une prise en charge des travaux à hauteur de 20% avec un maximum de 3000 euros ou 6000 euros selon l'importance du chantier. Le financement de la CCT pour 80 dossiers est en passe d'être largement dépassé : déjà 70 diagnostics ont été réalisés et une dizaine de projets entrent en phase de travaux.

Au niveau des professionnels du secteur, dont l'implication est obligatoire si les particuliers veulent bénéficier des aides, plusieurs d'entre eux ont signé une charte d'engagement au label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) preuve d'un savoir faire accru en matière de rénovation énergétique. Leur implication montre que l'investissement public est susceptible de dynamiser l'activité économique avec la multiplication de chantiers locaux.

L'enveloppe prévoit d'aider à la mise en œuvre de 4 projets initiés par les communes. La CCT affiche la volonté de participer à hauteur de 50% du montant des travaux de réhabilitation énergétique avec un plafond d'aides fixé à 40 000 euros.

De nombreuses communes ont manifesté leur intérêt et finalisent actuellement leurs projets.

Au niveau des bâtiments appartenant à la Communauté de communes, des travaux pour la rénovation de La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse de Mens sont inscrits au budget 2016 et il en est de même en ce qui concerne la médiathèque du Percy dont tous les éclairages vont être repris au profit de lampes parfaitement économes.



50 000 €
Développement du compostage

200 composteurs individuels ont été achetés par la collectivité et proposés aux particuliers au prix très accessible de 15 euros. Ils ont tous trouvé preneur, un lot supplémentaire devrait être prochainement acquis.

Une collaboration conventionnée est menée avec l'association « Trièves compostage et environnement » qui multiplie les interventions pour une mise en place d'une pratique collective. Ses actions et formations multiples œuvrent pleinement pour une prise de conscience de tous en faveur de gestes utiles à la protection de l'environnement.

<http://trieves-compostage.fr>



20 000 €
Achat de vélos électriques

L'acquisition de 10 machines est en cours. L'association VTT Trièves sera chargée de l'entretien et des réparations des vélos qui seront mis à disposition d'associations qui pourront promouvoir ce mode de transport et le faire essayer aux touristes et aux habitants lors de manifestations organisées pendant la saison estivale.

En dehors de l'été, un appel à candidature est prévu auprès des habitants qui souhaitent tester ces vélos électriques pour leur trajet domicile-travail.

express'

Participation au projet de « Centrales villageoises »

La société locale à actions simplifiées « Centrales villageoises du Trièves » constituée d'habitants qui se sont retrouvés pour investir collectivement dans des projets liés à l'énergie (notamment l'installation de panneaux solaires) vient de recevoir le soutien financier de la CCT. La démarche allant dans le sens de la transition énergétique qu'il convient de mettre en œuvre sans tarder, les élus ont acté l'achat de 5 parts pour un total de 500 euros inscrits au budget 2016.

2^e tranche

2017/2018 ?

1 875 000 €

Financement CCT > 375 000 €
Aide de l'Etat > 1 500 000 €

Le Comité de pilotage de TEPOS/CV finalise actuellement un nouveau plan d'action dont chacun espère qu'il sera retenu par le Ministère de l'écologie. Si cela était le cas, le territoire recevrait 1,5 million d'euros de subventions supplémentaires. La finalisation des différents dossiers est prévue d'ici le mois de juin pour une réponse de l'Etat attendue avant la fin de l'été.

Les projets mettent en avant les volets de financement suivants :

- Rénovation énergétique pour les particuliers afin d'élargir le nombre de bénéficiaires.
- Rénovation énergétique pour les bâtiments publics (CCT et communes). Les élus ont pointé entre autres le chantier du futur groupe scolaire de Monestier de Clermont et les travaux au sein de la résidence de personnes âgées de l'Âge d'or. A noter, l'ajout des travaux souhaités au niveau des logements communaux.
- Création d'un fonds de reboisement pour les communes et les propriétaires privés en lien avec l'activité bois-énergie
- Déploiement d'un projet de cultures mellifères (voir article sur le paysage page 10).
- Soutien aux initiatives liées à la gestion des déchets : compostage individuel et collectif, mise en place du tri généralisé des emballages plastiques (voir ci-contre), mobilisation des restaurateurs et traiteurs pour une collecte spécifique des déchets de cuisine...

ZOOM

Rappel >

L'engagement de la CCT pour faciliter la transition énergétique poursuit trois objectifs majeurs : encourager la réduction des besoins d'énergie, inciter au développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes créatrices d'emplois. C'est en soi un véritable projet pour le Trièves.

En 2015, 500 territoires ont présenté leur projet au Ministère de l'écologie, seuls 212 d'entre eux ont été retenus dont le Trièves. Les aides sont identiques pour tous quelle que soit la taille des collectivités et le nombre d'habitants. C'est une belle réussite pour la CCT qui recevra le même soutien financier que celui octroyé par exemple à la Métropole Grenobloise.

Trièves



Les Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale.

04 76 34 49 12

Chargé de mission
f.malafosse@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr

• service aux habitants • développement durable



Tri des déchets

Le Trièves en pointe pour le « tous plastiques »

Plusieurs structures intercommunales* dont la Communauté de Communes du Trièves viennent de remporter ensemble l'appel à projet lancé par Eco-Emballages sur le tri des emballages plastiques afin d'améliorer et d'augmenter le recyclage des déchets ménagers.

A compter du 1^{er} juin 2016, tous les plastiques iront dans les bacs de tri et seront ainsi recyclés. Finies les hésitations de chacun devant le bac des emballages ; pot de yaourt, barquettes, sachets en plastique... seront désormais acceptés. Une simplification du geste de tri susceptible de faire progresser les 23 % des emballages plastiques recyclés à hauteur de 56%. Jusqu'ici, les particularités des emballages nouvellement concernés par le tri (petite taille, légèreté, diversité de leurs formes et de leurs compositions...) ne permettaient par leur traitement, c'est la raison pour laquelle, le centre de tri Athanor situé à La Tronche, a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages et Grenoble-Alpes Métropole.

Ces nouvelles dispositions vont permettre aux Triévois d'être parmi les premiers Français à expérimenter le dispositif qui s'inscrit pleinement dans la vision de la CCT en matière d'environnement. Une information précise sur ces nouvelles consignes sera diffusée prochainement.

*Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, le SITCOM du Sud Grésivaudan, la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais.



Moins d'hésitation pour les habitants mais attention aux erreurs possibles, le tri des emballages plastiques ne concerne pas les jouets ou les tuyaux d'arrosage par exemple. A noter : les emballages sales peuvent être triés, il n'est pas utile de les laver, il est juste nécessaire de les vider

ECO EMBALLAGES
www.ecoemballages.fr

Pratique > 04 76 34 11 22

www.cc-trieves.fr

• service aux habitants • gestion des déchets

Le rôle majeur de l'investissement public

Préjudiciable aux services publics de proximité, la politique de diminution des aides aux collectivités territoriales décidée par l'Etat n'en est pas moins inquiétante en matière d'investissement. En effet, les communes, communautés de communes, départements et régions réalisent au plan national près de 71% des investissements publics qui ont des conséquences immédiates sur la croissance économique et l'emploi. À titre d'exemple, les collectivités locales assurent la quasi totalité des dépenses liées au logement et à l'aménagement urbain et elles prennent en charge également plus de 90% des investissements publics consacrés à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Aujourd'hui, la baisse de ces investissements est estimée par l'Association des Maires de France autour de 10%.

Gestion des déchets

Place aux bacs semi-enterrés

La nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers entamée dès le début de l'année 2015 se poursuit dans le respect du calendrier initialement prévu.

Après la suppression du ramassage à domicile des déchets verts sur le secteur de Clelles et l'arrêt de la collecte des ordures ménagères en « porte à porte » sur l'ensemble des 28 communes, la troisième étape, en voie de concrétisation, consiste à installer des bacs semi-enterrés de manière définitive sur les aires de regroupement concertées en amont avec les différentes mairies. Pour mener à bien l'opération, la CCT finalise actuellement le budget nécessaire à l'achat de 400 bacs environ et aux travaux de génie civil sur les zones choisies. L'investissement se monte à 1,5 millions d'euros ; les subventions attendues pourraient atteindre 800 000 euros. D'ores et déjà, les changements opérés ont permis de maîtriser les coûts avec le

passage de seulement 8 tournées hebdomadaires contre 10 auparavant et des effectifs humains à la baisse (un départ à la retraite non remplacé et une mutation volontaire). Désormais, 3 camions ne sont plus nécessaires, deux suffisent. A terme, lorsque les conteneurs semi-enterrés seront opérationnels les agents de la CCT n'utiliseront qu'un seul véhicule d'ou une baisse substantielle des dépenses de carburant et d'interventions mécaniques. La location d'un engin équipé d'un bras adapté au levage et à l'évacuation des déchets contenus dans chaque bac entraînera un gain de temps. Cela devrait faciliter l'organisation en interne d'autres services comme celui de collecte des cartons professionnels qui a lieu pour l'instant une fois par semaine ❖



Questions à

Christophe Drure

vice-président chargé de la gestion des déchets

La nouvelle organisation en cours vous a-t-elle valu des critiques ?

Nous avons été interpellés par quelques habitants mécontents de découvrir des aires de regroupement qu'ils considéraient très peu esthétiques. Nous leur avons répondu que les bacs de 600 litres laisseraient peu à peu la place à des containers semi-enterrés qui s'intégreront à terme bien mieux dans le paysage. D'autres nous ont reproché, à cause de la fin du ramassage des poubelles au pied des habitations, une perte de service sans baisse de la redevance. A chaque fois notre réponse est de répéter que si nous avons opéré des changements afin d'optimiser les tournées, c'est justement pour maintenir la redevance à son niveau actuel soit 148 euros (tarif inchangé depuis 2013). De plus, nous essayons de faire comprendre aux habitants que le paiement de la redevance ne sert pas uniquement à la mise en place de la collecte des déchets mais qu'elle participe au financement des transferts vers l'incinérateur de Pontcharra mais également à la collecte et à l'enlèvement des déchets triés (emballages, papier et verre) ainsi qu'au bon fonctionnement des trois déchèteries du territoire.



Meilleur rendement et meilleure intégration dans le paysage, l'installation de bacs semi-enterrés sur le Trièves va être conduite entre 2016 et 2017.

ZOOM

Rappel >

3 enjeux ont motivé la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers : maintien d'une redevance autour de 150 euros, amélioration de l'efficacité du service et respect de l'environnement.

en bref

Gestion des déchets

L'importance du tri sélectif

Au regard des changements opérés depuis deux ans, certains ont pu craindre un impact néfaste sur les différents gestes de tri. Les chiffres du bilan 2015 montrent qu'il n'en est rien. On observe en effet, pour une population inchangée, une augmentation pour le tri du verre (+ 11 tonnes), des emballages (+ 8 tonnes) et du papier (+ 4 tonnes). Concernant les déchets verts, autrefois collectés chez l'habitant sur les 8 communes du secteur de Clelles, on voit que les Triévois ont su parfaitement s'adapter en utilisant au mieux les 3 déchèteries du territoire (384 tonnes collectés contre 140 auparavant), le service de broyage à domicile et les composteurs individuels proposés pour tous à prix réduit. Toutes les ordures ménagères sont déposées au quai de transfert de Clelles pour y être compactées puis transférées par un prestataire privé vers l'incinérateur de Pontcharra. Le tri tout en étant bénéfique à l'environnement grâce au recyclage, permet aussi de maîtriser les coûts en diminuant les volumes d'ordures ménagères. S'il n'était pas mis en place, la redevance augmenterait de presque 20 euros ! A noter : chaque tonne de déchets triés est une source de recette pour la collectivité. Non seulement des aides sont accordées mais les déchets sont également revendus ; pour exemple, le verre correspond en moyenne à une recette annuelle de 15 000 euros.

Pratique > 04 76 34 11 22

Transition énergétique

Projets éoliens en Trièves... pas n'importe comment !

Sollicitées par des opérateurs d'énergie en recherche de lieux pour implanter des éoliennes, plusieurs communes du Trièves se sont tournées vers la CCT afin de ne pas avoir à se prononcer seules sur l'arrivée éventuelle d'engins susceptibles de transformer le cadre de vie de l'ensemble des habitants du Trièves. Cette interpellation a conduit à la mise en place d'un processus de concertation dont l'issue est de fixer un cadre rigoureux pour le futur.

A l'automne dernier, la méthode choisie pour que le débat sur l'éolien puisse se tenir dans le respect des sensibilités et convictions de chacun a donné lieu à la création d'un Comité de concertation composé de 8 élus, 8 habitants tirés au sort parmi une liste de volontaires et 8 représentants du monde économique et associatif.

Une approche participative pour un enjeu fort

Une manière originale pour la CCT d'instaurer sur ce sujet sensible, parfois clivant, une instance participative libre et indépendante. Jérôme Fauconnier, président de la Communauté de communes le rappelle à l'envie « lorsque nous avons œuvré pour que le Trièves devienne un territoire ambitieux en terme d'initiatives liées à la transition énergétique (voir projet Tepos page 4), la solution de l'éolien n'a pas été retenue, nous lui avons préféré d'autres projets notamment ceux permettant en priorité de baisser la consommation d'énergie. En 2015, la question s'est reposée suite aux démarches d'opérateurs industriels. Avec les communes concernées, que je tiens à remercier pour leur esprit solidaire, nous avons voulu qu'une position globale pour le Trièves puisse émerger et servir de référence pour l'avenir ».

Les 24 personnes mobilisées* au sein du Comité de concertation se sont réunies à maintes reprises, documentations et cartes en main, autour de thèmes précis : impacts

économique et touristique, conséquences sur le paysage, l'environnement et la santé. Le pré-avis qu'elles ont rendu le 21 mars dernier au cours d'une réunion publique organisée à St-Martin de Clelles et présidée par Daniel Niot, vice-président de la CCT en charge de l'aménagement du territoire est le fruit d'un dialogue ouvert et transparent. L'un des membres du Comité s'est exprimé très clairement sur ce point « on entend aujourd'hui certains opposants à l'éolien en Trièves émettre des doutes sur l'impartialité du Comité de concertation. Chacun est libre de ses opinions mais je veux rappeler à tous que notre équipe était constituée à parts égales de personnes contre et de personnes pour ». Et un autre d'ajouter « Je travaille au sein de la Frapna** depuis 15 ans et à chaque fois que nous devons intervenir sur des projets impactant l'environnement et le quotidien, cela se fait dans l'urgence rendant d'autant plus difficile la prise en compte de nos propositions. Le travail que nous venons de fournir, ici en Trièves, est une chance car il permet d'appréhender en amont la mise en œuvre d'une énergie renouvelable certe vertueuse mais porteuse également de nuisances ». Enfin, le maire du Percy, Guillaume Gontard, de tenir des propos salués par une grande partie de l'auditoire : « notre démarche débouche sur des contraintes importantes. Nous avons mis des conditions pour protéger au mieux notre territoire et ne pas laisser d'éventuels opérateurs faire ce qu'ils veulent avec des études qu'ils fourniraient eux-mêmes ».

* 5 habitants ont quitté le Comité de concertation, un communiqué expliquant leur position est disponible en annexe du pré-avis (www.cc-trieves.fr)

** Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

« Si notre Fédération est globalement pour l'éolien, il est honnête de dire que les chasseurs du Trièves ne partagent pas complètement cet avis. Nous œuvrons à notre niveau pour un territoire de qualité qu'il ne faut pas abîmer. Le dialogue pour parvenir à un compromis est essentiel et je remercie tous ceux qui l'ont rendu possible ».

Propos d'un membre du Comité de concertation lors de la réunion publique du 21 mars



« Le consensus obtenu nous permet de faire bloc pour se défendre face à des projets insensés. En nous voyant déterminés ensemble, les opérateurs chercheront d'autres territoires ».

Propos d'un membre du Comité de concertation lors de la réunion publique du 21 mars

69%*

des Triévois ne seraient pas hostiles à l'éolien sur le secteur. C'est le chiffre qui ressort de 80 entretiens qualitatifs menés par des étudiants du Master Bio Terre.

* Ce chiffre n'a pas valeur de statistiques, il donne simplement une tendance générale qu'il conviendrait d'affiner avec des méthodes de sondage reconnues.

ZOOM

www.cc-trieves.fr
• service aux habitants • développement durable

Que dit le rapport du Comité de concertation ?

Depuis le lancement du processus de concertation, le site internet de la CCT met à la disposition de tous les documents relatifs au débat.

Il en est de même pour le pré-avis final dont quelques extraits sont présentés ci-dessous.

La distance des éoliennes aux habitations doit être supérieure à 1000 m (contre 500m au vu de la loi)... Tout projet éolien devra être participatif...L'éolien est à exclure des crêtes du Vercors jusqu'au Dévoluy y compris le Chatel, les versants sous les crêtes et les cols du Fau et de la Croix-Haute ainsi que les alpages du Serpaton jusqu'à l'Aupet... L'éolien n'est pas prioritaire dans la stratégie énergétique du Trièves... En conclusion : de manière générale se dessine une importunité très limitée mais non impossible d'un projet éolien en Trièves...

express'

Collectes spécifiques

Pour l'heure au nombre de 3, elles concernent l'évacuation (une fois par an) des voitures destinées à la casse, le ramassage des films et ficelles plastiques utilisés pour l'enfilage et l'enrubannage et les cartons des professionnels. Pour en savoir plus, joindre le service déchets directement ou consulter le site internet de la CCT : www.cc-trieves.fr



Petite enfance > Mieux connaître bébé

A l'initiative du Collectif petite enfance qui regroupe plusieurs fois par an l'ensemble des professionnels du secteur, un projet autour de la psychomotricité s'est mis en place avec l'organisation d'une soirée

débat, d'ateliers parents/enfants et de sessions de formation à destination des professionnels de l'accueil individuel (Assistants Maternelles) et de l'accueil collectif. Objectifs de ces initiatives : aider ceux qui entourent les tous-petits, les accompagner à mettre en avant le bon développement de l'enfant en renforçant sa soif d'exploration et sa capacité à jouer.

Pratique > Relais Assistants Maternels : 04 76 34 24 05

Enfance-jeunesse > Encadrer les enfants : une affaire de pros !

Chaque année, la CCT participe au financement de la préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Après la participation à un stage théorique de 9 jours, les jeunes âgés d'au moins 17 ans et dont le dossier a été retenu se voient offrir la possibilité d'assurer leur premier encadrement auprès des animateurs expérimentés du service enfance-jeunesse. Le budget 2016 permet l'implication de 10 jeunes auxquels s'ajoute une enveloppe pour 10 membres du personnel de la CCT qui entourent des enfants lors des temps périscolaires dont celui de la « Récréative » mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. L'idée est d'enrichir le savoir-faire professionnel des agents pour que de nouvelles activités artistiques, culturelles et sportives puissent être proposées prochainement ; une démarche qualitative en conformité avec les objectifs du Projet Educatif du Trièves.

Pratique > Service enfance jeunesse 04 76 34 28 40

Du bon usage des écrans

Sous l'impulsion de la Protection Maternelle et Infantile (service du Département), le service enfance-jeunesse de la CCT conduit une opération de sensibilisation des parents à l'usage des écrans en famille (téléviseur, ordinateur, tablette, consoles de jeux etc.). Non culpabilisante, cette action de prévention repose sur les recherches de Serge Tisseron, psychiatre docteur en psychologie et chercheur. C'est par le biais d'une exposition itinérante* que les familles vont pouvoir s'interroger sur le sujet. Ils auront prolongé leur questionnement lors d'une soirée d'échanges organisée autour de la psychologue, Julia Eyriey, le 11 mai au nouveau gymnase de Monestier de Clermont.

* 22 lieux du territoire visités entre les mois de mars et de mai (écoles maternelles, maisons médicales, Relais Assistants Maternels, Centre intercommunal Le Granjou, café associatif de St-Michel les Portes etc...)

Pratique > Centre Intercommunal Le Granjou : 04 76 34 28 42

Vie scolaire >

Nouvelle adresse : Communauté de Communes du Trièves - Service Vie scolaire
Les Aires - 38710 Mens. Ligne téléphone et email inchangés : 04 76 34 46 61



Support malin. La CCT s'est dotée d'un véhicule spécifique pour permettre les déplacements professionnels du service vie scolaire dont les agents sont amenés à se rendre régulièrement au sein des écoles. Le prix d'acquisition a pu être considérablement réduit grâce à la participation de nombreux entrepreneurs locaux qui ont acheté, pour mieux se faire connaître, les espaces publicitaires collés sur l'ensemble de la carrosserie. Quand les secteurs privé et public s'entendent pour un résultat « gagnant-gagnant » !

en
bref



Petite enfance > Guide pratique

La CCT vient d'éditer à destination de toutes les familles concernées par l'accueil de jeunes enfants, un support d'information présentant l'ensemble des structures et services du territoire (halte garderie, relais assistants maternels, services de la Protection Maternelle et Infantile du Département etc.).

Pour l'obtenir >

Le Granjou : 04 76 34 28 42
et en ligne sur
www.cc-trieves.fr
> services aux habitants > enfance jeunesse

Enfance-jeunesse > Grandes vacances

Le programme estival des séjours propose aux familles des destinations et activités variées pour les enfants et les jeunes de 7 à 17 ans, dont un voyage à vélo le long du Danube pour les plus grands. Réservations jusqu'au 17 mai. Concernant, l'accueil de loisirs sans hébergement (activités à la journée pour tous les goûts et tous les âges, de 3 ans à 17 ans) : ouverture du 7 au 29 juillet et du 22 au 31 août pour les 3-11 ans. Animations du 7 au 22 juillet et du 22 au 31 août pour les 12-17 ans. A noter : les accueils de loisirs seront fermés les 14 et 15 juillet

Pratique > Monestier de Clermont :
04 76 34 28 40,
Mens : 04 76 29 27 02
www.trieves.fr
> services aux habitants > enfance jeunesse

Enfance - jeunesse - famille

Ô la belle bâtisse !

Depuis janvier 2016, le bâtiment des Aires entièrement rénové permet l'accès, dans un environnement confortable et fonctionnel, à différents services de la CCT et à une association structurante du secteur de la petite enfance.

Ce n'est pas tous les jours qu'un important équipement public est inauguré sur le territoire. Le 5 mars dernier, Frédérique Puissat, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et de la famille s'est réjouie de voir qu'« en Trièves, l'accueil collectif et individuel des tout-petits est désormais homogène, il bénéficie de structures dont les locaux sont tous parfaitement adaptés aux activités et services qu'ils abritent. ». De son côté, Cécile Suzzarini, présidente de l'Association Triévoise pour l'accueil des jeunes enfants, a voulu remercier la CCT pour la conduite partagée du chantier. « Les services se sont tenus au plus près des bénévoles et des professionnels de la petite enfance pour d'abord maintenir l'accueil pendant les travaux (installation de modulaires provisoires) et pour concevoir des espaces en tenant compte des observations de terrain émanant de tous. Le résultat est incontestablement à la hauteur des attentes de chacun ».

Et comment ne pas souligner, comme un symbole fort, la cohérence du regroupement, en un seul et même lieu, d'espaces d'accueil pour les tout-petits et de services (vie scolaire et culture) qui eux aussi permettront demain aux plus jeunes de s'épanouir pleinement au cœur de leur territoire.

« Je sais l'importance des services publics de proximité en milieu rural et je me félicite qu'en la matière le Trièves réussisse aux côtés de ses partenaires financiers, des projets de qualité essentiels au quotidien des habitants ».

Jean-Paul Bonnetain - Préfet de l'Isère



Inauguration le 5 mars dernier, en présence de Jean-Paul Bonnetain, Préfet de l'Isère, Jérôme Fauconnier président de la CCT, Frédérique Puissat vice-présidente de la CCT et du Département, Bernard Coquet, maire de Mens, Michèle Moros, présidente de la CAF Isère, Claude Chevalier, directeur de la CAF Isère, Cécile Suzzarini présidente de l'Association Triévoise pour la garde des jeunes enfants et Christiane Para, directrice du multi-accueil.

ZOOM

Rappel >
un projet initié en son temps par l'ex communauté de communes de Mens. Un budget de 850 000 euros ht sans emprunt, subventionné à hauteur de 80% par la CAF, la MSA, le Département et l'Etat

1^{er} étage >
Accueil Relais Assistants Maternels et salle d'activités équipée



400 m² de services publics

Édifice conforme aux normes en vigueur en matière d'isolation, choix du bois comme matériau principal de construction et raccordement à la chaufferie de Mens alimentée par la plateforme bois de St-Michel les Portes

1^{er} étage >
les bureaux des services culture et vie scolaire de la CCT



Rez-de-chaussée > Multi-accueil comprenant une grande salle d'activités et de jeux, 2 dortoirs, 1 salle de change, une cuisine et un coin repas



Extérieur >
Jardin et espace de jeux réservés au multi-accueil. 15000 euros de travaux prévus en 2016



Urbanisme

Instruction toute !

Conformément à la loi, l'Etat n'instruit plus les dossiers liés au droit des sols (permis de construire, demande préalable...). La tâche est désormais assumée par la CCT pour le compte des communes du Trièves.

Dans sa logique de maîtrise des dépenses publiques, l'Etat se décharge sur les collectivités d'une mission qui jusque-là lui était propre. N'ayant pas retenu l'option d'un service mutualisé avec le territoire de la Matheysine, les élus de la CCT ont choisi, pour une meilleure cohérence organiser, le travail à l'échelle du Trièves. Un comité de pilotage s'est donc rapidement créé avec l'implication de 3 maires (Michel Picot, René Chalvin et Joël Cavret) et du vice-président de la CCT en charge de l'aménagement, Daniel Niot. Deux agents, chacun à 50% de leur temps

de travail, sont désormais mobilisés pour accomplir une vaste et importante tâche d'instruction technique et juridique de chaque dossier dans le respect des règlements propres à chaque commune (Plan Local d'Urbanisme ou POS)*.

Pas de changements, ni pour les usagers ni pour les maires

Opérationnel depuis le 1^{er} avril, ce nouveau service d'instruction des autorisations d'urbanisme est strictement interne ; il ne correspond en rien à un guichet ou à un standard téléphonique

ouverts au public. Les habitants gardent comme seul interlocuteur la mairie de leur domicile. C'est là où ils continueront à déposer leur demande et où on leur communiquera une éventuelle demande de pièces complémentaires et la décision finale qui demeure de la responsabilité du maire. Le budget annuel de cette nouvelle compétence administrative pour la CCT se chiffre à hauteur de 55000 euros. Le financement est assuré par les communes adhérentes (une part fixe au prorata du nombre d'habitant et une part variable selon le nombre de dossier instruit).

*Cela concerne 25 communes sur 28 puisque St-Maurice en Trièves, Mens et Tréminis ont décidé de ne pas adhérer au dispositif.

Aménagement du territoire

On ne plaisante pas avec le paysage

La beauté des espaces du Trièves est un atout majeur qu'il convient de préserver et d'améliorer à chaque étape de développement du territoire.

Le programme d'actions du Plan Paysage du Trièves prévu jusqu'en 2020 s'est construit en 2014 grâce au travail partagé entre élus, habitants et associations. Le diagnostic précis qui en découle sert aujourd'hui de points d'appui pour intervenir là où cela est nécessaire. En effet, on constate parfois un manque de cohérence ou de qualité des aménagements qui entraînent une forme de dégradation ou de banalisation du paysage susceptible de mettre en péril le caractère exceptionnel des espaces. On peut évoquer à titre d'exemple, certaines extensions urbaines sans grand rapport avec les villages et les hameaux ou la fermeture des horizons résultant de l'avancée de la forêt sur des versants autrefois cultivés. Ci-contre, les 3 principaux axes retenus pour une prise en compte globale des enjeux.

Mettre la qualité paysagère au service de la qualité des projets !



Accueillir

Des actions conçues pour :

- 1 - Restaurer des points de vue le long des axes routiers avec la multiplication de belvédères offrant de belles perspectives sur le Trièves
- 2 - Aménager des aires d'accueil de qualité notamment aux abords de la D1075 (Aires du Trièves à Monestier du Percy et du col de Fau et la zone entourant la gare de Clelles).
- 3 - Améliorer les entrées de villages, les espaces publics avec un effort particulier à l'intégration des aires de collecte des déchets (voir article page 5)

Habiter

Définir les spécificités d'un urbanisme rural du Trièves, maîtriser l'évolution de l'urbanisation future, prendre en compte les impacts intercommunaux des projets : qualité paysagère et architecturale des aménagements, des constructions et des réhabilitations, l'intégration paysagère des dispositifs de production d'énergies renouvelables, la qualité de la gestion des espaces publics et privés... Définir des éléments communs de prise en compte du paysage pour les PLU communaux... en préfiguration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui devra être porté par la CCT en 2020.

Renseignement >
04 76 34 49 13
www.cc-trieves.fr
> services aux habitants > habitat > paysage

express'

Terre de miel

L'idée est de créer une dynamique collective (en partenariat avec Sitadel, les Pouces vertes et le CDDRA) pour augmenter les ressources alimentaires des abeilles (pollen et nectar) sur des espaces qui auront un impact positif sur le paysage. Accompagnement des agriculteurs vers des pratiques performantes écologiquement et économiquement, soutiens au secteur apicole par l'augmentation des floraisons, aux pépiniéristes locaux pour la production de plants mellifères et aux communes pour les espaces publics.

Tourisme et promotion du territoire

Sur tous les fronts

Pratique >
www.trieves-vercors.fr

Le service tourisme de la CCT met en place toute l'année des rencontres et des actions qui participent efficacement à attirer de nouveaux visiteurs français et étrangers.

Participation au Salon des vacances à Bruxelles en février > des centaines de visiteurs sont passés sur le stand du territoire *Inspiration Vercors*. Les demandes pour les randos, les hébergements (notamment en camping) et les visites ont été majoritaires.

Participation au Salon du randonneur à Lyon en mars > attirés par des produits phares comme les passerelles du lac de Monteynard, le tour du Mont-Aiguille, l'ascension de l'Obiou et la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors, les randonneurs ont découvert les nombreuses possibilités de balades qu'offre notre territoire. Ils se sont montrés friands d'informations sur les itinéraires (points de vue, balisage...) et sur les services utiles à leur séjour (hébergements, commerces, activités complémentaires...).

Accueils presse (en lien avec les actions

d'*Inspiration Vercors*) > Un exemple parlant : l'accompagnement de 3 journalistes belges, pour découvrir le Trièves durant quelques jours. Ils ont présenté dans le magazine *Leven in Frankrijk* tiré à 60 000 exemplaires un grand dossier émaillé de très belles photos.

Publications > cette année deux guides séparés, activités d'un côté et hébergements de l'autre, ont été édités et diffusés. Ces brochures de qualité constituent un atout majeur pour faire connaître le territoire et les professionnels qui le rendent attractif.

Un guide pour le GR 965, tronçon français de l'*Itinéraire Sur Les Pas des Huguenots*, est en cours de réalisation. Il sera disponible début 2017. Actuellement des fiches-étape sont téléchargeables sur www.surlespasdes-huguenots.eu

Le tourisme en question

Une grande réflexion est en cours sur la meilleure manière de promouvoir le territoire. Au delà de l'accueil assuré par les offices de tourisme dont deux antennes ont été fermées en 2015, l'idée est de s'adapter mieux encore aux besoins des professionnels qui font vivre un secteur économique essentiel. L'enjeu pour les élus est de mettre en œuvre des dispositifs nouveaux au service d'une offre viable et pérenne. On le constate au niveau national, des zones géographiques comparables au Trièves misent moins sur l'aspect « carte postale » que sur l'élaboration d'actions spécifiques et partagées capables d'accroître l'efficacité des acteurs privés et publics. Dans ce secteur comme dans d'autres, il convient d'attirer plus encore des financements extérieurs comme ceux proposés notamment par l'Union Européenne (espaces valléens). Des fonds actuellement sollicités pour créer, par exemple, une « route des savoirs-faire » comme il en existe ailleurs et dont les résultats en terme de fréquentation sont très encourageants.

Culture >

Changement de délégation. Suite à la démission de Jean-Paul Mauberret, c'est désormais Véronique Menvielle, élue de Mens, qui occupe la fonction de vice-présidente chargée de la culture. Son élection par le Conseil communautaire a eu lieu le 4 avril dernier.

Au Pays du livre. Le Trièves ne compte pas moins de 11 lieux différents pour satisfaire, à tous âges, les amateurs de lecture. L'offre est bien répartie sur le territoire et elle s'enrichit encore avec l'ouverture cette année de la bibliothèque relais de St-Martin de la Cluze. Le réseau de lecture publique de la CCT fonctionne grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui s'investissent aux côtés des bibliothécaires.

Borne to be alive. Avec le soutien du Département de l'Isère, la Médiathèque de Mens propose à ses lecteurs de découvrir de la musique issue de productions indépendantes via une borne spécifique et originale. Première plateforme de streaming équitable, « 1D Touch » rime avec juste rémunération des artistes. La diffusion d'un catalogue de titres variés en haute qualité audio est possible sur place de manière collective ou individuelle avec l'utilisation d'un casque. Pour ceux qui veulent prolonger l'écoute sur leur ordinateur ou leur mobile, la création d'un compte est possible... mélomanes, tous à Mens !

Nouvelle adresse : Communauté de Communes du Trièves - Service culture et patrimoine
Les Aires - 38710 Mens. Ligne téléphone (04 76 34 67 66) et email inchangés.

en
bref

Eau potable



Source de Pierre Feu opérationnelle

Acquisée en 2013 par la CCT afin de sécuriser la consommation d'eau notamment en période de sécheresse, la source située sur la commune d'Avignonet va être mise en service au cours du printemps. 1250 mètres de conduites ont été posés et une pompe, capable de remonter l'eau sur un dénivelé de plus de 200 mètres, installée. Le montant des travaux se monte à 800 000 euros, un investissement aidé à plus de 60% par l'Agence de l'eau et le Département. A noter également l'aide spécifique d'ERDF par le biais du Sigreda.

Travaux sur les réseaux endommagés

Les agents du service des eaux ont pour mission de maintenir en bon état, sur le territoire de 7 communes, les conduites parfois malmenées par le gel ou les mouvement de terrains. Pas moins de 12 opérations sont en cours ce qui représente un linéaire de 4 kilomètres. Les anciennes conduites présentant des fuites sont remplacés par des tuyaux en polyéthylène haute densité dont la durée de vie se compte en décennies. Au fil des ans, les investissements réguliers ont permis d'amoindrir considérablement les pertes d'eau sur le réseau dont le taux de rendement est de plus en plus remarquable. Un effort qui entraîne un soutien financier accru de l'Agence de l'eau.

Pratique > Service des eaux
04 76 34 11 22

MERCI À TOI JEAN-PAUL !

(JEAN-PAUL MAUBERRET,
VICE-PRÉSIDENT CULTURE A DÉMISSIONNÉ)

Dans un contexte difficile, tu as conduit la politique culturelle avec constance et passion et contribué à faire du Trièves un territoire de culture reconnu. Nous saluons ici ton action, ton écoute des autres, ton honnêteté, ton animation de la commission culture ouverte à tous. Face à ce que tu as vu comme une trahison de tes idéaux, tu as choisi de quitter l'exécutif et d'abandonner tes mandats. Nous regretterons ta présence à nos côtés !

Le vote du budget était à l'ordre du jour et nous voilà à nouveau en train d'avalier la potion amère du plus d'impôt – c'est au tour de la taxe sur le foncier bâti – et du moins d'argent – tant pis pour les associations culturelles ou sportives. Même si nous savons saisir les opportunités – plan de relance du département pour financer l'école de Monestier, territoire à énergie positive, croissance verte, programme Leader – la prudence reste de mise, l'argent manque, pas d'initiatives hardies. Pour la présidence et la majorité, il semble urgent d'attendre ! Dans ces conditions bravo au personnel d'avancer malgré tout.

2016 sera la dernière année de transition avant le big-bang des finances ? Espérons-le pour libérer ces énergies ! Mais une transition ardue, risquée est face à nous ! Nous ne pouvons nous satisfaire de commissions réunies occasionnellement dont les avis tombent aux oubliettes. Nous réclamons l'adoption ou l'amélioration d'outils de dialogue et de décision qui rendent notre fonctionnement plus efficace et respectueux de la diversité. Nous avons besoin d'une ComCom forte, une évidence pour notre petit territoire, mais cette force ne peut pas être que financière. Elle doit être forte aussi dans l'instauration d'un dialogue libéré et d'un renforcement de la démocratie locale au service des communes et des habitants, autour d'un projet pour le Trièves.

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Infos pratiques >

Permanences

Organisées au centre intercommunal Le Granjou
et/ou à la Maison de l'Enfance à Mens

- Avocat conseil > 04 76 47 76 16
- Architecte conseil et Ageden > 04 76 34 44 29
- ADIL (information pour l'habitat) > 04 76 34 44 29
- Habitat et développement > 04 76 85 13 65
- Handicap > sur rdv au 06 80 77 11 33
- Centre de planification et d'éducation familiale > 04 76 29 86 50
- Infirmiers CMP > sur rdv au 04 76 34 23 98



Illustration Ben Bert

Mode de paiement
pour les services de la CCT

Pour régler vos factures annuelles ou mensuelles

- Par espèce, à la Trésorerie de Mens, place de la Mairie, 38710 Mens
- Par carte bancaire, directement à Trésorerie de Mens
- Par chèque, adressé à la Trésorerie de Mens, place de la Mairie, 38710 Mens.
- Par T.I.P. complété en joignant un RIB, ou par chèque avec le T.I.P. non signé, adressé directement à : Créteil, Centre d'encaissement des Finances publiques, TSA 20005, 94974 Créteil Cedex 9 (uniquement pour les factures Ordures Ménagères et Eau).
- Par virement bancaire en indiquant bien les références de la créance.
IBAN FR76 3000 1004 19D3 8000 0000 025 BIC BDFEFRPPCCT
- Par internet, sur le site www.tipi.budget.gouv.fr à l'aide des identifiants figurant sur vos factures
- Par prélèvement, en complétant les documents à télécharger sur le site www.cc-trieves.com

Broyage
à domicile :

Service de la CCT
gratuit en-deçà
d'un certain volume,
contact : 04 76 34 11 22

Horaires des déchetteries

	Clelles	Mens	Monestier de Clt
Lundi		9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Mercredi		9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30

PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

✦ PLACE DE L'ÉGLISE ✦

✦ RUE DU BREUIL ✦

✦ 300 CHEMIN FERRIER ✦

AGENDA

Conseils communautaires
18h30 St-Martin de ClellesLundis : 9 mai, 6 juin,
4 juillet, 12 septembre,
17 octobre et
28 novembre 2016Compte-rendus
disponibles sur :www.cc-trieves.fr

• en 1 clic • conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales)
et impression : Technic Color (FML). Tirage 5500 ex / distribution La Poste

n°9 • ÉTÉ 2016

Spécial : perspectives 2017-2020

